

**Règlement ministériel du \_\_\_\_\_ concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR121 entre les lieux-dits « Müllerthal » et « Vugelsmillen » à l'occasion des travaux routiers.**

---

Le Ministre de la Mobilité  
et des Travaux publics

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques;

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques;

Considérant qu'à l'occasion des travaux d'abattage d'arbres à l'endroit ci-après, il y a lieu de réglementer la circulation sur le CR121 entre les lieux-dits « Müllerthal » et « Vugelsmillen »;

Arrête:

**Art.1<sup>er</sup>.**- Pendant la phase d'exécution des travaux, à l'endroit ci-après, l'accès est interdit dans les deux sens aux conducteurs de véhicules, à l'exception des conducteurs de véhicules et de machines investis d'une mission de gestion et de contrôle du chantier :

- sur le CR121 (PK 10.500 – 14.100) entre les lieux-dits « Müllerthal » et « Vugelsmillen ».

Cette disposition est indiquée par le signal C,2a.

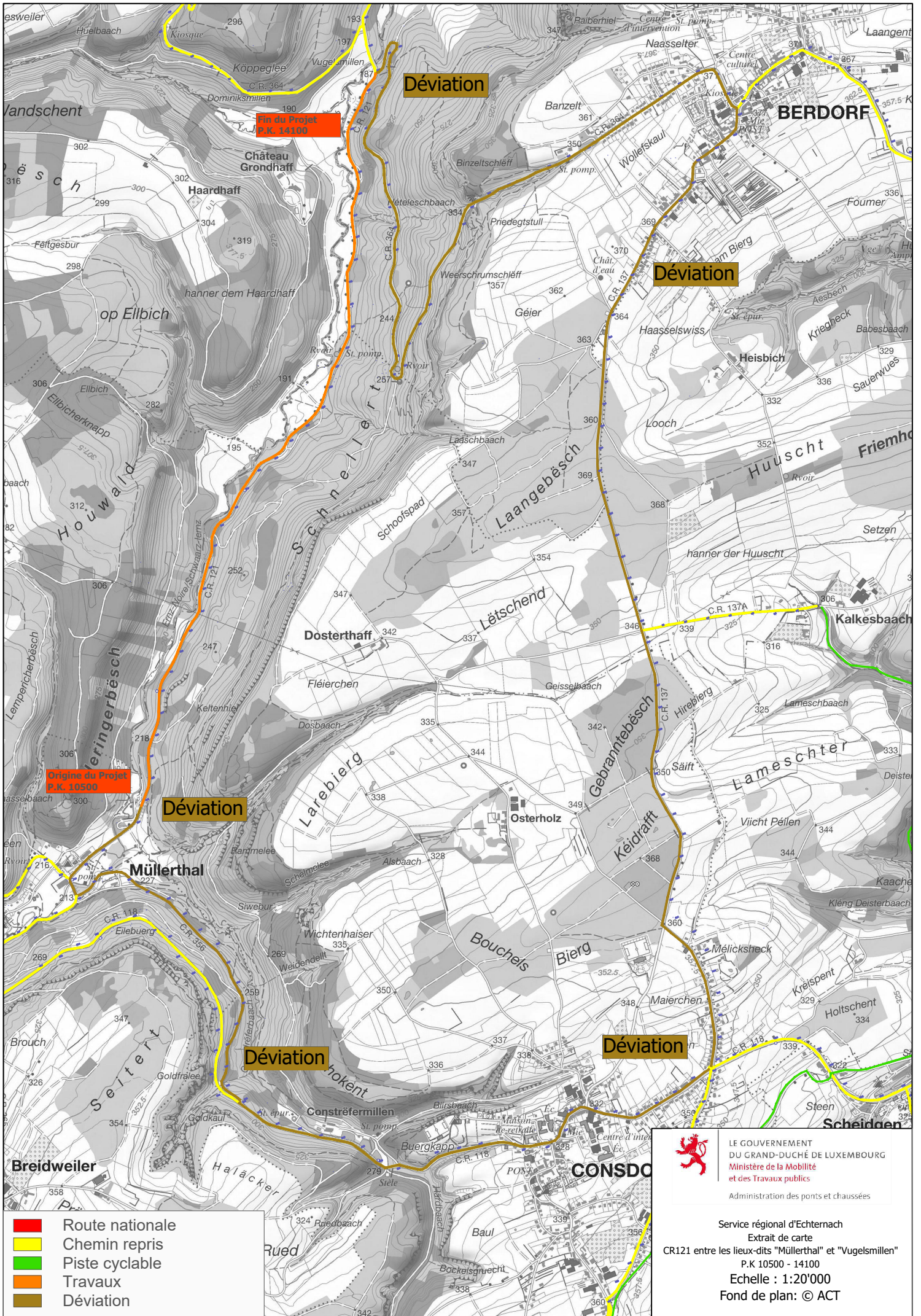
Une déviation est mise en place.

**Art.2.-** Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

**Art.3.-** Le présent règlement prend effet le 19 octobre 2020 jusqu'à la fin des travaux. Les communes concernées sont celles de Berdorf et Waldbillig.

**François Bausch**  
**Ministre de la Mobilité**  
**et des Travaux publics**





Fin du Projet  
P.K. 14100

Origine du Projet  
P.K. 10500

- Route nationale
- Chemin repris
- Piste cyclable
- Travaux
- Déviation

LE GOUVERNEMENT  
 DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
 Ministère de la Mobilité  
 et des Travaux publics  
 Administration des ponts et chaussées

Service régional d'Echternach  
 Extrait de carte  
 CR121 entre les lieux-dits "Müllerthal" et "Vugelsmillen"  
 P.K 10500 - 14100  
 Echelle : 1:20'000  
 Fond de plan: © ACT